



Conseil économique et social

Distr. limitée
8 mars 2000
Français
Original: anglais

Reprise de la session d'organisation de 2000

3 et 4 mai 2000

Point 4 de l'ordre du jour

Élections, présentation de candidatures et confirmations

Élection de neuf membres du Conseil de coordination du Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine/ syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)

Note du Secrétaire général

Additif

1. Le Conseil de coordination du Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA) est composé de 22 membres. Conformément à la décision 1995/223 du 5 mai 1995, le Conseil économique et social doit élire, parmi les États Membres de l'ONU et les États observateurs, neuf membres du Conseil de coordination du Programme pour un mandat de trois ans, à compter du 1er janvier 2001, pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2000, à l'expiration du mandat des membres ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Barbade, Chine, Italie, Japon, Luxembourg, Pologne et Suède.
2. Les neuf membres seront élus suivant le schéma ci-après :
 - Deux membres parmi les États d'Afrique;
 - Deux membres parmi les États d'Asie;
 - Un membre parmi les États d'Europe orientale;
 - Un membre parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes;
 - Trois membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États.
3. La composition actuelle du Conseil de coordination du Programme est indiquée dans l'annexe à la présente note.

Annexe

Conseil de coordination du Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine/ syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)

(22 membres; mandat de trois ans)

Composition en 2000

Cinq membres des États d'Afrique

Afrique du Sud* (2000), Algérie* (2000), Gabon (2001), République-Unie de Tanzanie (2001), Sénégal (2002)

Cinq membres des États d'Asie

Chine*(2000), Inde (2001), Japon* (2000), Kirghizistan (2002), Philippines (2001)

Deux membres des États d'Europe orientale

Fédération de Russie (2001), Pologne* (2000)

Trois membres des États d'Amérique latine et des Caraïbes

Barbade* (2000), Brésil (2001), Mexique (2002)

Sept membres des États d'Europe occidentale et autres États

États-Unis d'Amérique (2001), Finlande (2002), France (2001), Grèce (2002), Italie* (2000), Luxembourg* (2000), Suède* (2000)

* Membre dont le mandat arrive à expiration.